



Fiche récapitulative : Connaître les sanctions disciplinaires

Constat :

Au football, les sanctions disciplinaires se caractérisent par l'attribution de la part de l'arbitre d'un carton jaune (avertissement) ou d'un carton rouge (exclusion) à un joueur fautif. Ces sanctions prévues dans les lois du jeu sont souvent mal connues par les joueurs. Les causes de la sanction sont rarement analysées.

Les sanctions disciplinaires :

Les sanctions disciplinaires données par un arbitre à l'encontre d'un joueur au cours d'une rencontre sont attribuées quand le joueur commet une faute ou un acte irrégulier inscrit dans les lois du jeu. La sanction prend alors la forme d'un avertissement (carton jaune) ou d'une exclusion (carton rouge). La sanction est possible pour tous les actes commis envers un joueur, un officiel, un dirigeant, ou du public pendant ou en dehors de la rencontre.

Les 7 fautes ou actes passibles d'un « carton jaune » :

- Se rendre coupable d'un comportement antisportif (CAS) : tacle irrégulier, tirage de maillot, enlever son maillot...
- Manifester sa désapprobation en paroles ou en actes
- Enfreindre avec persistance les lois du jeu
- Retarder la reprise du jeu
- Ne pas respecter la distance requise quand le jeu reprend par un corner ou un coup franc
- Pénétrer ou revenir sur le terrain de jeu sans l'autorisation préalable de l'arbitre
- Quitter délibérément le terrain de jeu sans l'autorisation préalable de l'arbitre

Les 7 fautes ou actes passibles d'un « carton rouge » :

- Recevoir un deuxième avertissement au cours du même match
- Anéantir une occasion de but manifeste d'un adversaire se dirigeant vers le but en commettant une faute passible d'un coup franc ou d'un pénalty
- Empêcher un adversaire de marquer un but ou anéantir une occasion de but manifeste en touchant volontairement le ballon des mains, excepté le gardien dans sa surface
- Se rendre coupable d'une faute grossière à l'encontre d'un joueur
- Se rendre coupable d'un comportement violent
- Cracher sur un adversaire ou toute autre personne
- Tenir des propos ou faire des gestes blessants, grossier ou injurieux

